

## CONVOCATION / INSCRIPTION EXAMEN INITIATEUR

Vous êtes invité(e) à vous présenter le **dimanche 18 mars 2012 à 8h30 (\*)**

A la salle du COSEC 29 rue Gouyon Maignon 35800 DINARD, afin de participer aux épreuves de l'examen d'initiateur 2012 organisé conjointement par la C.T.D.35 et la C.T.D.22.

La matinée sera consacrée à l'épreuve de réglementation et d'organisation, dans les locaux du COSEC .

Les épreuves de pédagogie et de sauvetage auront lieu l'après midi, à partir de 13h30min (à la piscine de Dinard Boulevard du Président Wilson).

Le coût de cette journée est de **115 €**. Le repas de midi est compris (non déductible). Une attestation de paiement vous sera fournie.

### Attention :

**Vous devrez impérativement présenter :**

- votre livret pédagogique dûment rempli et validé (pensez à bien faire cocher l'avis favorable !)
- votre carte plastifiée RIFAP
- votre licence, votre certificat médical, votre passeport de plongée, votre carte de niveau ou diplôme
- votre carnet de plongées (**Pour les plongeurs N2 : 12 plongées en autonomie validées doivent apparaître clairement, signées par un MF1 minimum : les noms et signatures, ainsi que la mention "plongée en autonomie" doivent être lisibles**)

Vous devrez être en possession du matériel suivant : palmes, masque et tuba, bloc, gilet stabilisateur et détendeurs.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Sylvie DUTAY

[sylvie.dutay@wanadoo.fr](mailto:sylvie.dutay@wanadoo.fr)

06 77 66 61 67

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous prions de nous retourner le dossier d'inscription **impérativement** avant le : **26 Février 2012** . Toute inscription faite après ne sera pas prise en compte.....

L'équipe organisatrice

**(\*)** L'accueil des candidats et jurys débutera à 8h30, notamment pour le 35. Les candidats et moniteurs éloignés, venant d'autres départements, seront admis jusqu'à 9H00.

CTD22

## INSCRIPTION A L'EXAMEN INITIATEUR 18 MARS 2012 - DINARD

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

C.Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ ou : \_\_\_\_\_

Date Naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

N° du Club : \_\_\_\_\_ Nom du Club : \_\_\_\_\_

Niveau : \_\_\_\_\_ N° licence : \_\_\_\_\_

Nom du tuteur de stage de mise en situation : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Coût de l'examen : **115,00 €**

Signature obligatoire du Président du Club et cachet (**)	Signature du Candidat

(\*\*) La signature du Président de Club constitue la présentation du candidat par son Président (obligatoire)

Pièces à joindre :

- le formulaire dûment rempli
- le chèque libellé au nom du CODEP FFESSM 35
- une enveloppe timbrée libellée au nom du candidat si celui-ci ne dispose pas d'une adresse électronique pour la confirmation d'inscription

Ce dossier doit être adressé au plus tard le **26 Février 2012** (délai de rigueur) à :

**Sylvie DUTAY**  
**8 Rue Floréal**  
**35 230 Noyal Chatillon**

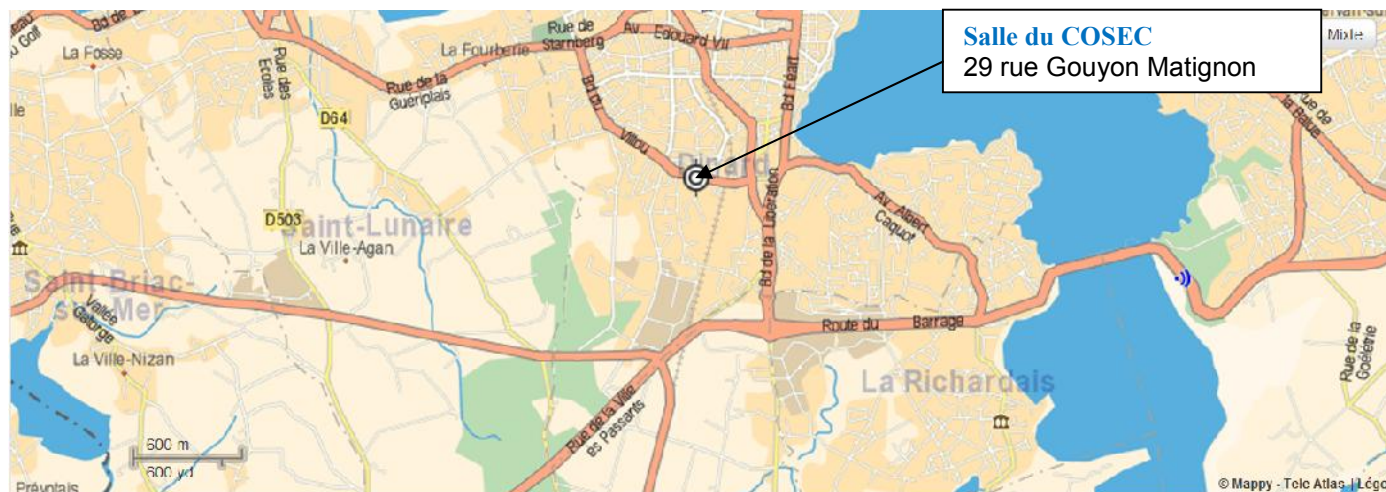
# FFESSM - CTD 35 - CTD 22



Commissions techniques départementales  
Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor



## Accès à la Salle COSEC de Dinard



# FFESSM - CTD 35 - CTD 22



Commissions techniques départementales  
Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor

